

BMSAP

**Bulletins et mémoires de la Société
d'Anthropologie de Paris**

BMSAP

**36(S) | 2024
36 Supplément | 2024**

Recrutement pluriel : l'exemple du cimetière de la porte Royale de Toulon (1709-1829)

Plural recruitment: the example of Toulon's Porte Royale cemetery (1709-1829)

**Yann Ardagna, Élise Henrion, David Olivier, Clément Viau, Lucie Robert et
Marie-Hélène Roquecave**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/bmsap/12356>

ISSN : 1777-5469

Éditeur

Société d'Anthropologie de Paris

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2024.

Recrutement pluriel : l'exemple du cimetière de la porte Royale de Toulon (1709-1829)

Plural recruitment: the example of Toulon's Porte Royale cemetery (1709-1829)

Yann Ardagna, Élise Henrion, David Olivier, Clément Viau, Lucie Robert et Marie-Hélène Roquecave

- 1 La fouille de plusieurs sépultures à Toulon à l'angle de l'avenue Lazare Carnot et de la rue Berrier-Fontaine a permis la redécouverte de l'un des deux anciens cimetières modernes de la ville, celui de la porte Royale, créé au début du XVIIIe siècle et abandonné en 1829. En 2010, les premières fouilles préventives, réalisées par le Centre archéologique du Var (RO David Ollivier) révèlent une cinquantaine de tombes montrant une diversité de pratique d'inhumation. En 2019, une nouvelle opération d'archéologie préventive a révélé une autre parcelle de ce même cimetière ; le Département du Var (RO Marie-Hélène Roquecave) porte le nombre de tombes à plus de 160. Pour cet ensemble, les inhumations restent centrées sur les cercueils en bois et des fosses en pleine terre, pouvant contenir plusieurs individus. Ainsi, plus de 504 sujets ont été identifiés et l'un d'entre eux portait encore une manille d'entrave. Toulon accueille en effet dès 1748 les galères de la marine royale et avec elles les galériens puis les bagnards ou forçats, terme usité au XVIIIe siècle. Or, les sources documentaires rappellent que dans ce cimetière de la Porte Royale étaient inhumés l'ensemble des défunts dépendant de la nouvelle paroisse Saint Louis où plusieurs structures étaient insérées : l'hôpital Saint-Esprit, l'hôpital de la Charité, l'hôpital de la Marine et bien-sûr celui du bagne. Le recrutement est donc beaucoup plus complexe et large et rassemble des populations d'origines diverses : les paroissiens résidents – pauvres, riches ou nobles ; civils, militaires ou issus du milieu carcéral – mais aussi les populations indigentes des institutions hospitalières. Cet aspect des pratiques funéraires en vigueur face à l'indigence mérite d'être revu aujourd'hui de manière plus fine en approfondissant les sources écrites disponibles et les données archéologiques, mais également au regard de l'étude de l'état sanitaire de l'ensemble des individus des

collections ostéologiques issues des fouilles. Car au-delà de la manille retrouvée chevillée au pied d'un forçat qui ne fait aucun doute sur son statut civil, d'autres indices archéothanatologiques, anthropologiques et paléopathologiques peuvent être évocateurs d'un traitement des corps, voire d'une "utilisation" des corps réservés aux plus démunis.

AUTEURS

YANN ARDAGNA

ADES UMR 7268, Aix-Marseille Université, CNRS, EFS, Marseille, France ; yann.ardagna[at]univ-amu.fr

ÉLISE HENRION

ADES UMR 7268, Aix-Marseille Université, CNRS, EFS, Marseille, France ; Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence, Riez, France

DAVID OLIVIER

LA3M UMR 7298, CNRS, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence, France

CLÉMENT VIAU

Archéodunum SAS, Lyon, France

LUCIE ROBERT

Service départemental d'archéologie du Var, Fréjus, France

MARIE-HÉLÈNE ROQUECAVE

Inrap, Centre de recherches archéologiques de Guyane, France